



Redaction d'un pacte d'actionnaires

Par **mgsevent**, le **05/03/2012** à **17:50**

Bonjour,

Une SASU doit être transformée en SAS avec l'arrivée de 2 associés, qui apportent en industrie une prestation de développement informatique, qui donne droit à l'attribution de parts sociales, ainsi qu'une participation aux résultats, calculée sur la base d'une décote de 50% du montant en numéraire des actions, et d'une valorisation pré-money de l'entreprise fixée à plusieurs centaines de Keuros.

Peut t'on pour autant rédiger un pacte d'actionariat avec droit de préemption ? Et intégrer une clause de garantie dûe par les apporteurs, associée à un bonus - malus (augmentation ou réduction de la participation au prorata temporis), en cas d'avance ou de retard de livraison.

Ensuite en cas de transimmsion, cession...entraînant un changement de majorité (je détient 100% des parts), les investisseurs en industrie sont t'ils autorisés à faire appel à un expert afin de déterminer le prix ?

Merçi pour vos aimables réponses.